

ARRONDISSEMENT
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N°18

OBJET :

Attribution d'une bourse projet
jeune (BPJ) à Mme Elodie SAINT
JEAN pour le passage du permis de
conduire B

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué
le 20 juin 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence
de M. THORY, Maire.

Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est de 35

Présents :

M. BRIANCHON, Mme SOUMAT, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE,
Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, Mme
CHARBONNIER (à partir de 20h35), M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA,
M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM, M. ESKENAZI (jusqu'à 20h30), Mme
CHENET, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI, M. DUCHÊNE.

Absents excusés :

Mme NOACHOVITCH.....	Procuration à M. DAUX
M.DALOYAU	Procuration à M. ARNOULT
M.GALLIMIDI	Procuration à M. GUIRAUDET
M.CUSMANO.....	Procuration à Mme SOUMAT
Mme ANGELO	Procuration à Mme DUHALDE
Mme GROSJEAN	Procuration à Mme DAUBELCOUR
M. GELLER	Procuration à M. SAURAY
M. TAYBI	Procuration à Mme BERRA
Mme DARROUX	Procuration à M. le Maire
M. AVEAUX	Procuration à M. WISS
M. LAYAIDA	Procuration à M. BRIANCHON
Mme PHILIPPON	
M. ESKENAZI	Procuration à M. ZUILI (à partir de 20h30)
M. BOUTRON	Procuration à Mme CHENET

Absent :

M. RAUMEL

Secrétaire de séance :

Christian WISS

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le :

- 1 JUL. 2025

Publiée le :

- 2 JUL. 2025

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le :

- 2 JUL. 2025

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans
un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux
auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

DELIBERATION N°18

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE BOURSE PROJET JEUNE (BPJ) A MADAME ELODIE SAINT-JEAN POUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE B

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20 en date du 19 juin 2006 relative à la mise en place des Bourses Projets Jeunes (BPJ) au sein de la ville de Montmorency et fixant les modalités du règlement intérieur des BPJ dont la dernière modification résulte d'une délibération du Conseil municipal n°23 en date du 10 décembre 2020.

Considérant qu'il convient d'encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes et d'aider à la réalisation de projets,

Considérant que l'obtention du permis de conduire est bénéfique à Mme Elodie SAINT-JEAN dans le cadre de son projet professionnel.

Vu l'avis favorable de la commission Jeunesse et Sports du 11 juin 2025

Vu la note de présentation et sur rapport de Monsieur ARNOULT,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une Bourse Projet Jeune, conformément aux modalités fixées dans le règlement intérieur du dispositif « Bourses Projets Jeunes »

- Mme Elodie SAINT-JEAN, d'un montant de 500 € dans le cadre de l'obtention du permis de conduire

IMPUTE la dépense sur le budget en cours

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Christian WISS
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

